



Assemblée Générale le 26 janvier 2020

L'assemblée générale s'est tenue le 26 janvier 2020 à Génébrières.

A cette date, 21 adhésions étaient parvenues pour l'année 2020.

15 adhérents et 3 invités étaient présents et 2 avaient donné pouvoir.

L'Assemblée est ouverte à 10h.

Ordre du Jour :

- Bilan moral et financier 2019 / Résultats des poneys régionaux.
- Plan d'action et budget prévisionnel 2020
- Questions diverses

Le Président remercie le Mme la Maire de Génébrières pour le prêt de la salle.

Bilan moral et financier 2019

CCIPS : Un circuit largement suffisant en CSO pour permettre une qualification en finale : 23 tours sur la région + finale régionale.

Parmi ces concours, 12 parcours et la finale ont été aidés par l'association pour un montant global de 700 euros.

Concours modèle et Allures 2019 : 2 concours organisés.

St Affrique (12) : toutes races de poneys, 26 poneys ont participé dont 21 participants aux épreuves d'élevage. (En hausse) Pour la première fois étaient organisées des épreuves Pratic (Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence, Comportement) qui ont permis de juger 14 poneys.

Pitray (82) : une participation en hausse sur le Régional toutes races de Pitray. 51 participants (37 l'an dernier, vraisemblablement à cause de l'épizootie de Rhinopneumonie). Parmi ces poneys, 7 ont participé aux épreuves Pratic.

Parmi les lauréats de ce concours, on notera les performances de la poulinière VIVIEN appartenant à Annick et Lionel ARMENGAUD, qui sera sacrée championne de France des Poulinières Facteur de PFS, de son foal JAIPUR LE COURTAL (champion de France des Foals mâles Pfs), du Champion Régional et Coup de cœur des juges HELIOSTAR de CAZALS, qui sera 8eme du championnat de France des mâles de 2 ans et approuvé étalon, de la femelle de 1 an INTENSE LOVE DU DAURY, championne régionale des 1 an femelles et vice-championne de France des femelles Pfs de 1 an, du mâle de 1 an IRISH FIRE de LAMELIE, champion régional des mâles de 1 an qui sera vice-champion de France des mâles de 1 an connemara et du mâle de 1 an IFS de SAKINA, champion de France des mâles de 1 an NF de croisement.

On pourra donc constater la qualité en hausse des poneys régionaux et la pertinence du jugement de ce régional dont la notation est très proche des nationaux.

Ceci nous encourage à accueillir chaque année des juges nationaux, garants d'un jugement pertinent, même si cela coute cher à l'association en remboursement de frais de déplacement. Ce choix s'avère payant en termes de valorisation de la production régionale.

Stages saut en liberté 2019

2 sessions ont été organisées en 2019, au Lycée agricole La Cazotte.

Les 16 et 17 février : session d'entraînement, avec 7 participants et 8 poneys et le 30 novembre et 1er décembre, stage de formation sous la houlette d'Eric LIVENNAIS, formateur, responsable du Rond au Sologn'pony et aux ventes Fences : 13

participants avec 12 poneys, financement VIVEA. L'avis a été unanime : excellente ambiance, formateur hors pair, accueil parfait.

Rappelons que ce stage avait déjà fonctionné en 2017 et 2018).

Résultats des poneys régionaux : voir le blog de l'Association, tenu par Julie VALADE

(<https://poneysdesportmidipy.wordpress.com/>) ainsi que le Bulletin d'info édité tous les trimestres, lui aussi à l'initiative de Julie Valade et qui est téléchargeable sur le site de l'Association. Le dernier est ici : <https://www.poneys-de-sport.com/wp-content/uploads/2019/10/LNO-n3.pdf>

Liste de poneys à vendre : Même constat que l'an dernier. L'association est régulièrement contactée pour communication de la liste des poneys à vendre. Cette liste est difficilement mise à jour par les adhérents alors qu'un simple clic suffit pour accéder à un formulaire en ligne remplissable en moins d'une minute. C'est dommage.

Vie de l'Association : 71 adhérents en 2019, chiffre en très légère baisse.

Le CA s'est réuni régulièrement malgré l'éloignement de certains de ses membres.

Le site internet de l'association est régulièrement mis à jour.

Une page Facebook fonctionne (publique) ainsi qu'un groupe réservé aux adhérents.

La vie de l'association reste malgré tout très centrée sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées avec des difficultés pour intégrer les éleveurs de Languedoc-Roussillon.

L'Association est membre du CEO (Conseil des Equidés d'Occitanie) et de la SHF Régionale.

Le CEO a aidé l'association en 2019 pour 1100 euros pour l'aide aux concours M&A et n'a pas renouvelé son aide au fonctionnement.

Bilan financier 2019.

FONTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
ADHESION CEO	200,00 €	
POSTE	10,56 €	
PAPETERIE	15,59 €	
DEPCT CA ET DIVERS	352,25 €	
FRAIS BQUE	52,00 €	
ASSUR	178,27 €	
site 2019	30,00 €	
location salle Pitray ag 09/2019	107,50 €	
divers dépenses CA	87,38 €	
70 adhésions		2100,00
total fct	1 033,55 €	2100,00
stage	300,00	510,00
aide ccjp	700,00	
repas ag	143,00	143,00
total autre	1143,00	653,00
M ET A 2019	DEPENSES	RECETTES
ENGT + BOX + structure + bénévole	1586,15	2205,00
SUBVENTION CEO		1100,00
coup de cœur	100,00	
RECOMPENSE	302,16	
BUVETTE	387,53	576,77
HOTELLERIE	587,00	
REPAS	709,87	115,00
DEPLACEMENT JUGE ORG	1039,90	
PUB SPONSOR	10,00	610,00
DIVERS DEPENSES MATERIEL	17,80	
	4740,41	4606,77
LOCAL ST AFFRIQUE		
REPAS	190,00	130,00
DEPLCT JUGES	77,40	
INSCRIPTIONS		530,00
BOX	144,00	144,00
RECOMPENSE	113,87	
TOTAL	525,27	804,00
TOTAL		
RESULTAT 2019	7442,23	8163,77
en banque au 31/12		4151,77
en caisse au 31/12		678,09

Bilan moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Le bilan Moral et le Prévisionnel d'activité 2020 :

CCJPS saison 2020 : 14 tours + Finale Régionale. Merci au CE Aurin qui organise 3 week-ends dont la finale.

Merci aussi aux organisateurs qui ont bien voulu jouer le jeu cette année encore : St Affrique pour 2 week-end, Sabarat, Millas et Le Cèdre qui ont complété ce calendrier.

Le local M&A de St AFFRIQUE est renouvelé cette année, le dimanche 7 juin et le Régional de Pitray le dimanche 28 juin.

Budget Prévisionnel 2020 :

FONTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
adhésions		2100,00
divers dépenses	1200,00	
total fct	1200,00	2100,00
stage		
aide ccjp	700,00	
total autres	700,00	
Régional M ET A 2020		
ENGT+BOX+structure+benevole	1700,00	2200,00
SUBVENTION CEO		1100,00
RECOMPENSES	300,00	
PUB POSTE PAPETERIE	50,00	500,00
BUVETTE	250,00	500,00
DIVERS DEP	70,00	
HOTELLERIE REPAS	1400,00	120,00
DEPLACEMENT JUGES	1100,00	
COUP DE CŒUR	100,00	
TOTAL M ET A 2020	4970,00	4420,00
LOCAL ST AFFRIQUE 2020		
ORGANISATION	500,00	800,00
TOTAL	500,00	800,00
TOTAL	7370,00	7320,00
FONDS DE RESERVE		50,00
TOTAL	7370,00	7370,00

Le prévisionnel d'activité et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

Rappels sur le circuit SHF, les primes et les concours Modèle et allures :

La SHF (maison mère) est le seul interlocuteur pour les éleveurs.

Outre les circuits des cycles classiques, elle gère aussi le circuit des Concours d'élevage (2 et 3 ans + poulinières). C'est elle qui paye les primes de concours et les primes PACE.

Il est obligatoire d'ouvrir un compte SHF pour pouvoir percevoir ces primes.

L'adhésion à la SHF n'est pas obligatoire pour participer aux concours M&A mais pour toucher les primes une double adhésion est indispensable : Association Nationale de Race- ANR - (une seule adhésion à une association adhérente de la SHF quelle que soit la race) + Association Régionale d'éleveurs -ARE - (une ARE, quelle que soit la région).

En Occitanie, l'association Poneys du Sud est une ARE.

Rappel : pour pouvoir toucher les primes, il est impératif d'utiliser le site internet www.shf-concours.com .

Ceci a une incidence sur nos concours de modèle et allures.

Pour conserver une fréquentation numériquement convenable, nous avons proposé de permettre l'accès à ces concours aux éleveurs qui, ne souhaitant pas toucher de primes SHF, voudraient malgré tout participer. Ces poneys sont jugés hors concours. L'inscription se fait directement auprès de l'association (formulaire papier).

Nous maintenons cette disposition en 2020.

Il y aura donc comme l'an dernier une double possibilité d'inscrire un poney : soit en passant par le site internet de la SHF soit directement auprès de l'association, comme nous le faisons jusqu'à cette année.

En ce qui concerne le circuit CCJPS, les dispositions sont les mêmes que l'an passé.

Devront être adhérents à la SHF :

- Le propriétaire ou l'un des copropriétaires du jeune poney engagé en épreuve SHF.
- Le détenteur du compte engageur s'il n'est pas le propriétaire du poney à engager.

Les engagements se font toujours sur FFECompét.

Modifications réglementaires :

- **Cette année encore les 4 points seront primés pour les épreuves de 4 ans.**
- **Possibilité d'équivalence entre épreuves de Cycle Libre chevaux et CCJPS : dans la limite de 3 tours, avec une équivalence gains/points. Par exemple 19 euros de gains en CL 1 (prime du sans faute en 4 ans) rapporte 19 points.** Cette mesure concerne plus les régions mal dotées en organisation de CCJPS.
- **En CCE, il semble prévu d'accorder l'accès à la finale à des poneys tournant avec succès sur le circuit fédéral.** Les modalités restent à définir. (Choix de l'entraîneur national)

Concours M&A 2020 :

Le CA a décidé de maintenir les exigences du concours toutes races de Pitray en continuant à inviter un panel de juges nationaux. Cette exigence a un coût (transport et hébergement des juges) mais elle nous démarque des concours voisins dont les résultats sont parfois éloignés de la réalité des concours nationaux.

Compte tenu du coût financier d'un tel concours, un appel aux partenaires est lancé. Les adhérents sont invités à démarcher pour vendre des espaces publicitaires (espaces sur le catalogue, le site internet et la page Facebook, affichages sur le site du concours). Un formulaire et des tarifs seront téléchargeables sur le site internet de l'association.

Questions diverses

Toise des poneys. Le règlement FFE est inchangé pour la saison en cours (taille maxi : 149 cm ferré avec une tolérance de +2 pour la toise en situation de concours). On ne sait pas comment le nouveau règlement FEI (taille maxi ferrée inférieure à 150) sera décliné nationalement la saison prochaine.

Toutes les questions ayant été posées, l'Assemblée est clôturée à 12 h.